

Liminaire au comité technique local du 4 octobre 2012

Monsieur le président,

Le dialogue social est un exercice obligé pour l'Administration qui doit recueillir, parfois, l'avis des représentants des personnels. Il n'en demeure pas moins que ce dialogue social, traité comme une obligation réglementaire, reste trop souvent convenu avec les organisations syndicales. Les agents de la DGFIP sont nombreux à s'interroger sur l'avenir même de leurs missions depuis qu'ils ont entendu le discours gouvernemental sur les « ministères prioritaires » et les « non prioritaires », surtout lorsque les directions des ministères financiers, comme la DGFIP, ne sont pas considérées comme prioritaires et que plus de 2000 suppressions d'emplois supplémentaires sont planifiées en 2013 même au sein de la Direction Générale des Finances Publiques.

Pour F.O-DGFIP, cette classification arbitraire n'est pas recevable par les personnels de la DGFIP qui viennent de vivre quatre ans de fusion, certes présentée comme emblématique de la RGPP, mais qui devait surtout conforter cette administration et ses missions. Classification d'autant plus irrecevable que, bien avant cette fusion, les agents des Impôts comme ceux du Trésor public avaient déjà subi plus d'une décennie d'efforts dans leurs anciennes directions au travers des restructurations, des réformes et des suppressions d'emplois, toujours engagées au nom de l'exemplarité.

Soutenir aujourd'hui que toutes les missions exercées par la DGFIP n'auraient pas un intérêt prioritaire pour la collectivité serait la négation des sacrifices consentis par les personnels au cours de cette restructuration administrative de grande ampleur. Ce serait assurément la condamnation de la DGFIP et de l'utilité de cette réforme dont nous avons toujours contesté le bien fondé. F.O.-DGFIP considère qu'il faut surtout arrêter de se moquer des personnels. Parallèlement, les agents constatent qu'ils vont subir l'austérité:

- aucune augmentation des rémunérations depuis 2010 ;
- réduction des possibilités de promotions, au travers de la remise en cause des plans de qualifications ministériels dès 2012, et plus sûrement en 2013 ;
- diminution des crédits de fonctionnement des postes et services ;
- et enfin, poursuite des suppressions d'emplois alors qu'il n'est pas contestable que les conditions de travail et d'exercice des missions sont totalement dégradées.

F.O.-DGFIP s'inscrit en totale opposition à cette politique et revendique:

- une augmentation des rémunérations ;

- la prise en compte de l'évolution de la technicité des personnels par la poursuite des plans de qualifications ;
- le maintien des budgets locaux nécessaires, alors que, dès le mois de septembre 2012, des directions locales se déclarent en cessation de paiement et sont dans l'impossibilité de rembourser les frais de déplacement des agents des équipes de renfort, des agents en formation
- l'arrêt des suppressions d'emplois.

Le vol à mains armées dont ont été victimes les agents de la trésorerie de Villeneuve d'Ascq , en plein jour et en présence de l'effectif entier ,interpelle sur les mesures de sécurisation à prendre alors que cette trésorerie réinstallée récemment était en principe au niveau maximum en terme de sécurité .Il convient de noter ici que la récente note de service sur la sécurité diffusée au réseau comporte des dispositions quasi-inapplicables pour les centres des finances publiques tributaires de la Poste pour les approvisionnements et les dégagements de numéraire soit 50% des unités .